

En détail

Les dynamiques de population

Fiche d'analyse
de l'Observatoire des territoires
2017

Pour apprécier les dynamiques nationales, comprendre les disparités entre territoires et percevoir les enjeux de demain, l'Observatoire des territoires publie et actualise régulièrement des fiches d'analyse thématiques. Ces fiches, dont cette publication fait partie, sont disponibles sur le site de l'Observatoire des territoires, et seront compilées dans un « état des lieux des territoires français », à paraître fin 2017.

<http://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr>

Directeur de la publication :

Jean-Michel Thornary

Responsable de collection :

Hugo Bevort

Pilotage :

Benoît de Lapasse

Auteurs : Alexandre Floury, Matthias Kaldi

Comité de rédaction : Kim Antunez, Brigitte Baccaïni, Louise Haran et Benoît de Lapasse (CGET) ; Sylvie Marchand (Conseil d'orientation de l'Observatoire des territoires)

Cartographie : Arnaud Genevrier, sous la direction de Karine Hurel

Secrétariat de rédaction : Muriel Thoin

Mise en page : service Communication du CGET

Responsable de la communication : Corinne Gonthier
corinne.gonthier@cget.gouv.fr; tél. : 01 85 58 60 49

Date d'édition : juin 2017

«En Détail» est une publication du Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) qui porte sur les études, analyses et réflexions conduites ou soutenues par le CGET. Elle peut être consultée en ligne sur www.cget.gouv.fr

Avant-propos

La France conserve son dynamisme démographique à l'échelle européenne et le poids de la quasi-totalité des régions françaises continue de croître. Cependant, les écarts de dynamisme entre régions se creusent et, selon les projections démographiques, cette tendance est susceptible de se poursuivre. Si la croissance démographique française se traduit en premier lieu par la densification et l'extension des aires urbaines, le regain démographique des espaces hors influence des villes est néanmoins avéré.

Les trajectoires démographiques différenciées des territoires résultent d'évolutions naturelles (naissances, décès), mais aussi de mouvements migratoires répondant à des motifs divers : redéploiement des emplois sur le territoire, changement de lieu de résidence lors du départ en retraite, choix d'implantation répondant à la recherche d'un certain cadre de vie (aménités naturelles ou urbaines, etc.). La connaissance fine des contributions respectives des soldes naturels et migratoires est un enjeu important de compréhension des dynamiques et de l'attractivité des territoires.

Sommaire

1 - La France, moteur de la croissance démographique européenne	2
2 - Une population française qui continue de croître et se concentre de plus en plus dans les grandes agglomérations et le long des façades atlantique et méditerranéenne	4
3 - Une dynamique démographique portée dans près de la moitié des territoires par la combinaison d'apports naturels et migratoires	8
4 - À l'horizon 2040, l'hypothèse d'une poursuite des tendances d'évolution démographique conduirait à un clivage toujours plus marqué	11

La France, moteur de la croissance démographique européenne

Au 1^{er} janvier 2016, l'Union européenne comptait près de 510 millions d'habitants¹. Avec 66,6 millions d'habitants², soit 13,1 % de la population européenne, **la France est le deuxième pays le plus peuplé de l'Union européenne (UE) après l'Allemagne.**

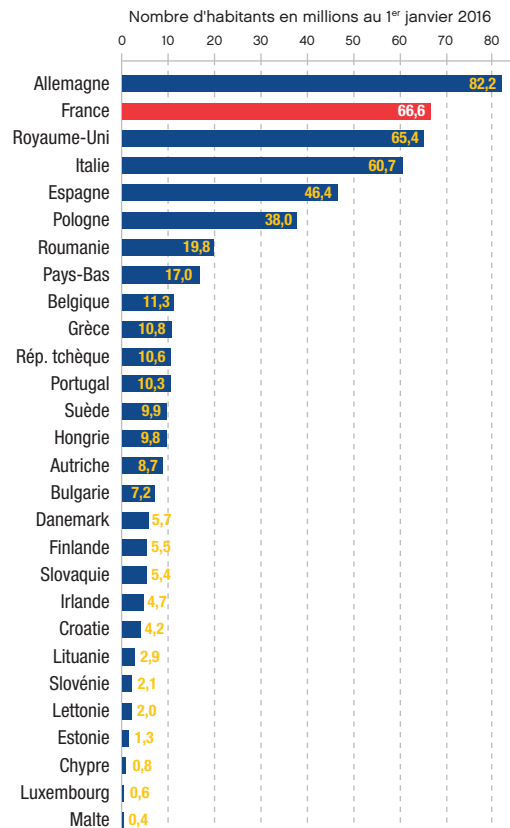
Avec le Royaume-Uni, la France est le **principal contributeur de la croissance démographique européenne**. Ce rôle moteur est déjà ancien, et se maintient depuis plusieurs décennies. En effet, entre 2005 et 2015, l'UE a gagné près de 13,80 millions d'habitants³ (soit +0,28 % par an), dont un quart en France (+3,64 millions d'habitants⁴, soit +0,57 % par an). La contribution de la France à la croissance démographique de l'Europe est ainsi deux fois supérieure à son poids actuel au sein de l'Union.

Cette dynamique est en grande partie liée au profil démographique atypique du pays. **La France est en effet l'un des seuls pays dont la croissance est majoritairement portée par ses dynamiques naturelles** (plus de naissances que de décès). Il bénéficie en outre d'apports migratoires qui participent à l'augmentation de sa population. Parmi les cinq pays d'Europe les plus peuplés (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie et Espagne), seuls le Royaume-Uni et l'Espagne ont également bénéficié d'une croissance portée à la fois par leurs soldes migratoire et naturel entre 2005 et 2015. L'Allemagne et, dans une moindre mesure, l'Italie ont en revanche connu une croissance reposant uniquement sur leur solde migratoire.

Par ailleurs, c'est en France que se situent trois des régions les plus peuplées d'Europe en 2015 : l'Île-de-France, l'ancienne région Rhône-Alpes⁵ et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Celles-ci figurent ainsi parmi les vingt régions (NUTS 2⁶) les plus peuplées d'Europe. D'autres régions françaises comptent également parmi les espaces européens ayant enregistré les taux de croissance démographique les plus marqués au cours de la période récente (2011-2015) : la Bretagne, les Pays de la Loire et les anciennes régions Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Tous ces facteurs concourent au renforcement du poids de la France au sein de l'Union européenne.

La France, deuxième pays le plus peuplé de l'Union Européenne



Sources : Eurostat, 2016 ; Insee, estimations de population, 2016
Réalisation : CGET, 2017

Notes

- 1, 3, 4. Source : Eurostat, population au 1^{er} janvier.
2. Source : Insee, estimations de population.
5. Le périmètre des régions françaises ayant changé au 1^{er} janvier 2016, c'est à l'ancien périmètre qu'il est ici fait référence. Lorsque des données ultérieures à 2015 sont disponibles, c'est le nouveau périmètre régional qui est adopté dans l'analyse.
6. La Nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) est une norme statistique créée par Eurostat afin de disposer d'un schéma unique de répartition territoriale. Cette nomenclature divise de façon hiérarchique le territoire communautaire. Actuellement, la NUTS correspond à une classification hiérarchique à cinq niveaux dont trois niveaux régionaux et deux niveaux locaux. Le niveau NUTS 2 correspond en France au découpage des anciennes régions.

510 millions

NOMBRE D'HABITANTS
EN EUROPE
AU 1^{ER} JANVIER 2016.

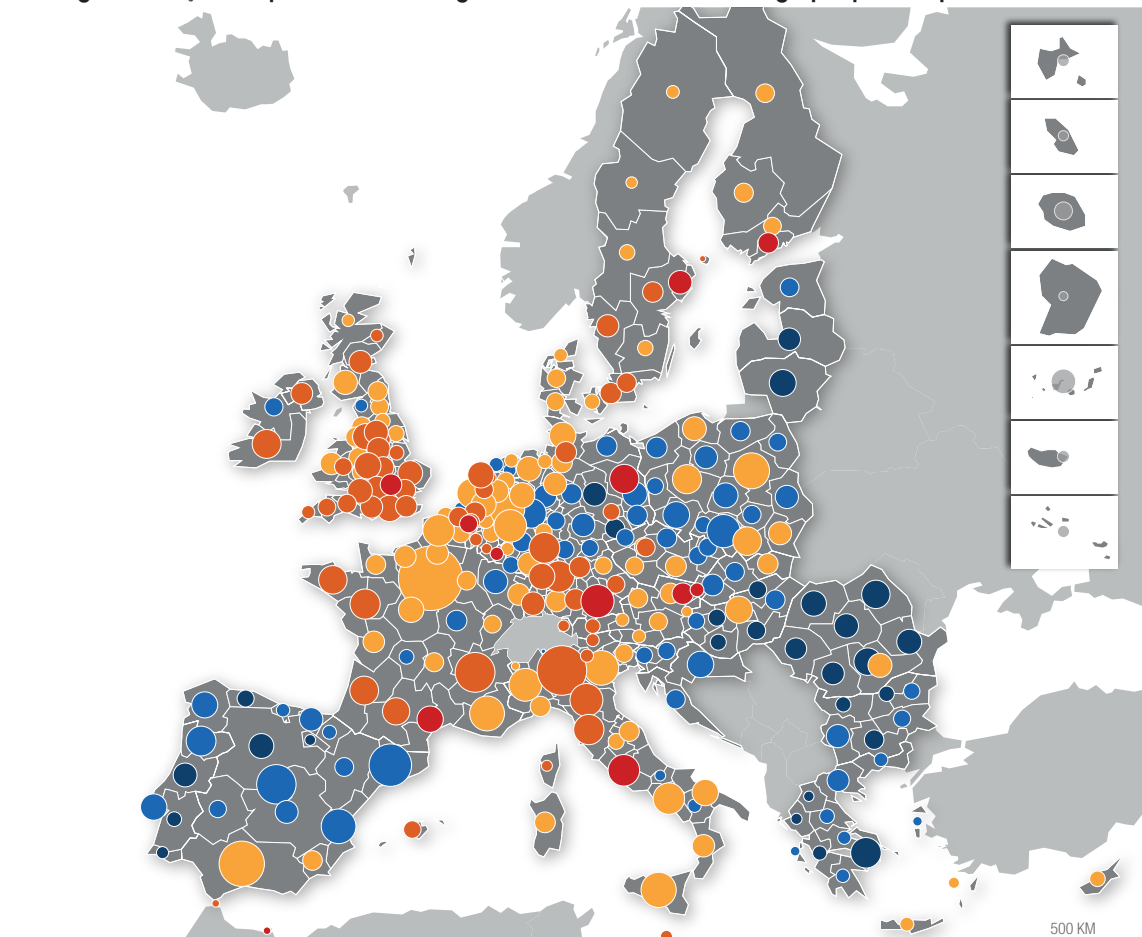
13,1%

PART DE LA POPULATION
EUROPÉENNE HABITANT
EN FRANCE.

+0,57% par an

CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE
EN FRANCE ENTRE 2005 ET 2015
(contre +0,28 % par an à l'échelle de l'UE).

Des régions françaises qui contribuent largement à la croissance démographique européenne



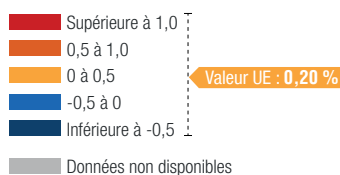
Nombre d'habitants en 2015

En milliers, par NUTS2 *



Évolution de la population régionale européenne entre 2011 à 2015

En %, par NUTS2



* Découpage européen correspondant en France aux anciennes régions.

Sources : Eurostat, 2015 ; Gisco, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Une population française qui continue de croître et se concentre de plus en plus dans les grandes agglomérations et le long des façades atlantique et méditerranéenne

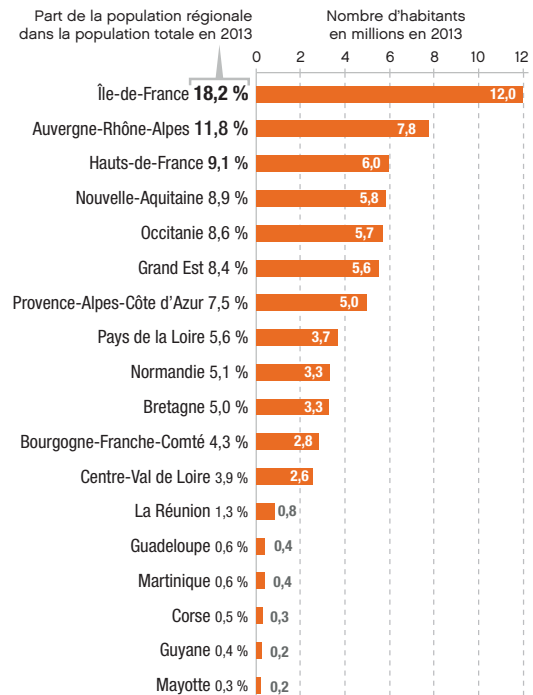
Au 1^{er} janvier 2016, la France comptait **66,6 millions d'habitants**. Les deux régions les plus peuplées, l'Île-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, accueillent près du tiers de la population française. Si l'on y ajoute les Hauts-de-France, dont la densité de population est l'une des plus élevées du pays, c'est près de 40 % de la population française que l'on retrouve dans l'une de ces trois régions (Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France).

Malgré un léger ralentissement des dynamiques de croissance depuis le début des années 1990 (en comparaison à la période 1968-1990), la population française continue d'augmenter à rythme relativement élevé par rapport au reste de l'Europe. **Malgré les difficultés liées à la crise économique de 2008, le dynamisme de la natalité et de l'attractivité françaises continue de porter la croissance démographique du pays.**

66,6 millions

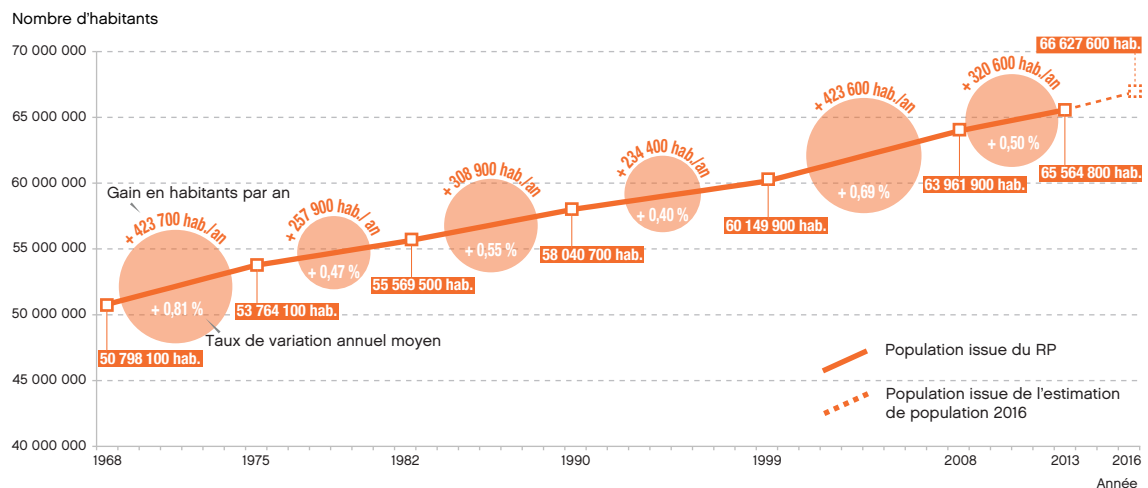
NOMBRE D'HABITANTS
EN FRANCE
AU 1^{ER} JANVIER 2016.

Île-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Hauts-de-France concentrent près de 40 % de la population du pays



Source : Insee, RP 2013 • Réalisation : CGET, 2017

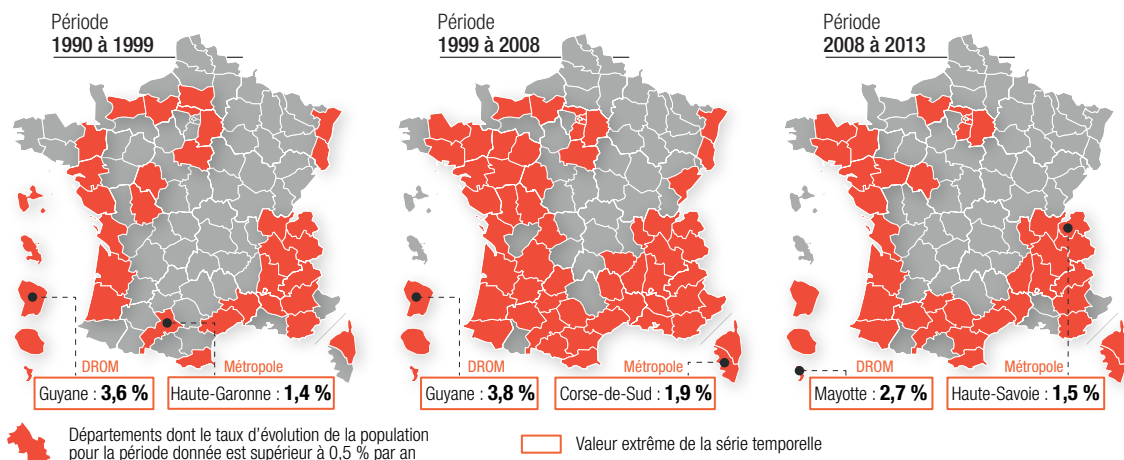
Depuis les années 1970, une population française qui augmente de manière continue à hauteur de 330 000 personnes supplémentaires en moyenne chaque année



Source : Insee, RP 1968-2013 ; Insee, estimations de population, 2016 • Réalisation : CGET, 2017

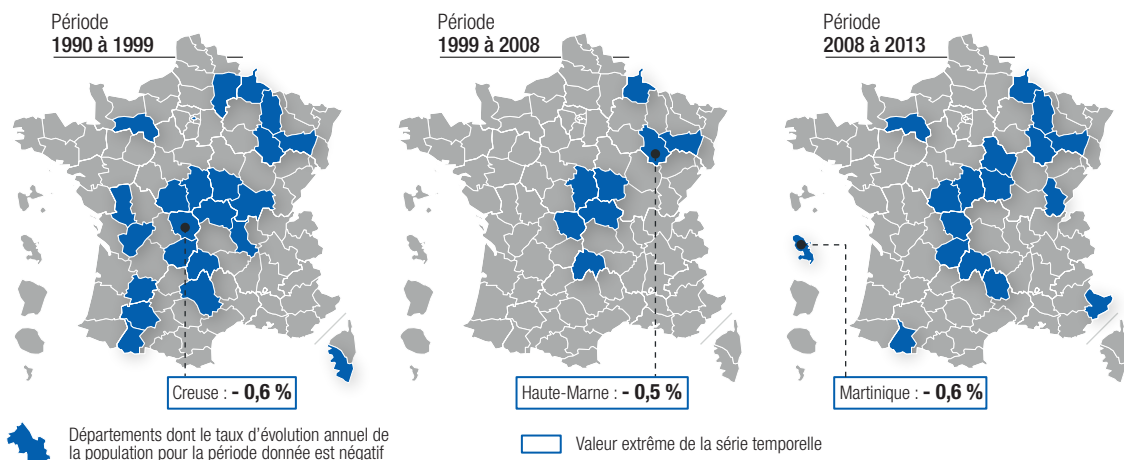
Depuis les années 1990, les territoires en forte croissance démographique se concentrent sur la façade ouest et au sud du pays

Départements en forte croissance démographique



Des Ardennes au Massif central, des territoires qui connaissent des pertes répétées de population depuis plus de trois décennies

Départements en décroissance démographique



Sources : Insee, RP 1990-1999-2008-2013 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Au sein du pays, tous les territoires ne connaissent cependant pas les mêmes dynamiques de croissance. Certains espaces affichent en effet depuis plusieurs décennies une forte croissance démographique, qui s'affirme y compris sur la période très récente (2008-2013). Il s'agit des espaces situés dans un « U » allant de Rennes à Lyon, en passant par Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier et Marseille et incluant la Corse. À ceux-ci s'ajoutent l'Île-de-France et l'axe de croissance structuré autour de la vallée de la Seine. La région capitale concentre encore aujourd'hui une part importante des gains de population du pays : sur les 1,6 million d'habitants gagnés en France entre 2008 et 2013, 19 % l'ont été en Île-de-France (celle-ci comprenait 18 % de la population nationale en 2013). Enfin, la Guyane et la

Réunion ont également connu une progression importante de leur population au cours des trente dernières années. Ainsi, celle de la Guyane a plus que doublé (de près de 115 000 habitants en 1990 à près de 244 000 en 2013) ; la croissance a été de 40 % à La Réunion (de près de 598 000 habitants à près de 835 000 en 2013).

À l'inverse, d'autres espaces sont en déclin démographique. Sept départements sont ainsi confrontés à des pertes de population continues depuis le début des années 1990. Ceux-ci sont situés dans des zones rurales, souvent aux franges de régions affectées par la désindustrialisation. Il s'agit des Ardennes, du plateau de Langres et de ses alentours (Haute-Marne et Vosges), du Nivernais-Morvan (Nièvre), d'une partie du Berry (Cher,

Creuse) et du Massif central (Cantal). Les difficultés que connaissent ces territoires se confirment sur la période récente (2008-2013).

Ces évolutions participent au renforcement d'ensembles régionaux dynamiques, au sein desquels les populations se concentrent et, à l'inverse, à la fragilisation d'espaces en perte de vitesse sur le plan démographique.

Ces constats sont à croiser avec une autre échelle d'analyse, celle des villes, qui permet de mesurer les logiques de métropolisation, de périurbanisation et de concentration à l'œuvre dans les grandes aires urbaines.

Près de **83 % de la population française vit aujourd'hui dans une grande aire urbaine**⁷, au sens du zonage défini par l'Insee en 2010 (voir carte ci-contre). Or, à périmètre constant⁸, ces aires urbaines comptent 4,7 millions d'habitants de plus qu'en 1999. Leur emprise spatiale s'est, par ailleurs, considérablement renforcée : elles occupent aujourd'hui 41 % de la superficie du territoire national, contre 28 % en 1999.

La quasi-totalité de la croissance démographique nationale de la dernière décennie s'est concentrée dans ces grandes aires urbaines (87,6 % des 5,4 millions d'habitants gagnés en France entre 1999 et 2013).

Au sein des grandes aires urbaines, **la population a principalement augmenté dans les couronnes** (+1,24 % par an entre 1999 et 2013, soit deux fois plus qu'à l'échelle nationale). Ces espaces, qui accueillent 18,8 % de la population française en 2013, ont contribué à

hauteur de 36,1 % aux gains de population nationaux observés depuis plus d'une décennie. Les couronnes ont ainsi gagné presque autant d'habitants que les grands pôles au cours de la période, alors même que leur poids démographique est nettement inférieur. De manière plus générale, la croissance démographique est particulièrement forte dans les espaces périurbains. Ces évolutions correspondent à l'élargissement des couronnes des grandes agglomérations et à l'installation d'actifs, notamment de jeunes ménages, de plus en plus loin des pôles d'emploi.

À l'inverse des couronnes et des espaces périurbains en pleine croissance, **les grands pôles accusent une perte de dynamisme relatif de leur population**. Leur croissance a en effet été inférieure à la moyenne nationale au cours de la dernière décennie (+0,45 % par an entre 1999 et 2013 contre +0,62 %). La perte de dynamisme des grands pôles urbains est plus accentuée entre 1999-2008 et 2008-2013 dans les grands pôles urbains que dans les autres types de territoires.

Le zonage en aires urbaines permet par ailleurs d'observer **l'importante croissance des communes dites « multipolarisées »**⁹. Ces espaces, que l'on peut qualifier d'intermédiaires, accueillent 10,5 % de la population en 2013 (6,9 millions de Français) et ont contribué à hauteur de 15,5 % aux gains de population enregistrés entre 1999 et 2013 à l'échelle du pays. À la faveur du moindre coût du foncier et du logement, coexistent dans ces espaces fonctions résidentielles, pôles de services, et fonctions de production (agricoles surtout, mais aussi industrielles).

Enfin, il faut souligner que **la population augmente également, bien que faiblement, dans les espaces situés en dehors de l'influence des villes** (+0,27 % par an entre 1999 et 2013, soit près de 110 000 nouveaux habitants). Cette croissance démographique est visible dans la quasi-totalité du pays, même si certaines de ces communes dites « isolées » enregistrent des baisses de population, notamment dans les espaces les plus éloignés des villes (anciennes régions Champagne-Ardenne, Limousin et Bourgogne).

83%

PART DES FRANÇAIS HABITANT
DANS UNE GRANDE AIRE URBAINE EN 2013.

+2,4 millions

AUGMENTATION DE LA POPULATION
DANS LES ESPACES PÉRIURBAINS
DES GRANDES AIRES URBAINES
ENTRE 1999 ET 2013.

7 départements

CONFRONTÉS À DES PERTES
RÉPÉTÉES DE POPULATION
DEPUIS 1990 (Ardennes, Cantal, Cher,
Creuse, Haute-Marne, Nièvre, Vosges).

Notes

7. Insee, RP 2013.

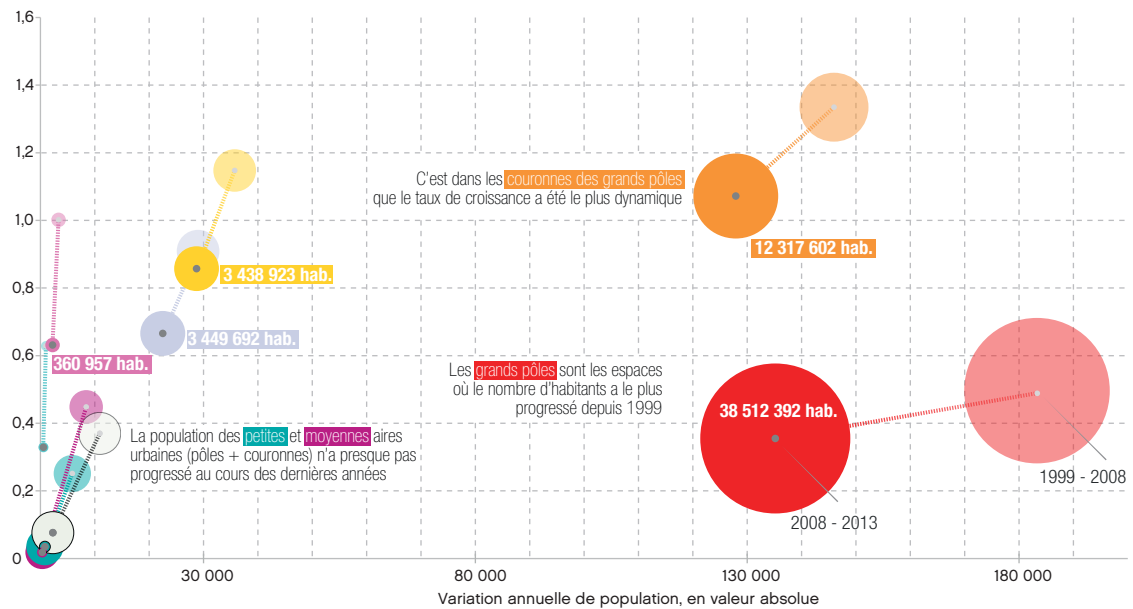
8. Zonage en aires urbaines 2010.

9. Communes hors des couronnes des pôles de toute taille (petits, moyens et grands) et dont plus de 40 % des actifs se déplacent pour travailler dans plusieurs des aires urbaines situées à proximité.

Des gains de population qui se concentrent dans les grands pôles urbains et dans leurs couronnes

Dynamiques démographiques au sein du zonage en aires urbaines entre 1999 - 2008 et 2008 - 2013

Taux de variation annuel de la population, en %



POUR MIEUX COMPRENDRE

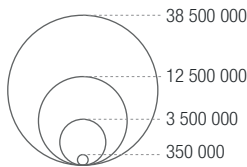
Le zonage en aires urbaines permet de décrire l'influence des villes sur l'ensemble du territoire. Ce découpage est fondé sur l'identification de pôles, unités urbaines concentrant au moins 1 500 emplois, et sur la délimitation de leurs aires d'influence (couronnes et communes multipolarisées) en s'appuyant sur les trajets domicile-travail.

Cette approche dite « fonctionnelle » permet d'observer l'intensité des dynamiques démographiques tout en tenant compte du positionnement des territoires dans le maillage urbain.

Les grands pôles (38,5 millions d'habitants en 2013) sont ainsi les espaces dont le nombre d'habitants a le plus progressé au cours des dernières années. Mais leur dynamique de croissance a tendance à s'essouffler (1999-2008 : +183 000 habitants par an soit +0,44 % par an // 2008-2013 : +135 000 habitants par an soit +0,38 % par an).

La population a également beaucoup augmenté dans les couronnes de ces grands pôles (2008-2013 : +128 000 habitants par an soit +1,07 % par an). Au regard de leur poids démographique (12,3 millions d'habitants en 2013), ces couronnes ont connu une dynamique de croissance nettement plus marquée que les autres types d'espaces

Nombre d'habitants par type d'aire urbaines



Grandes aires urbaines

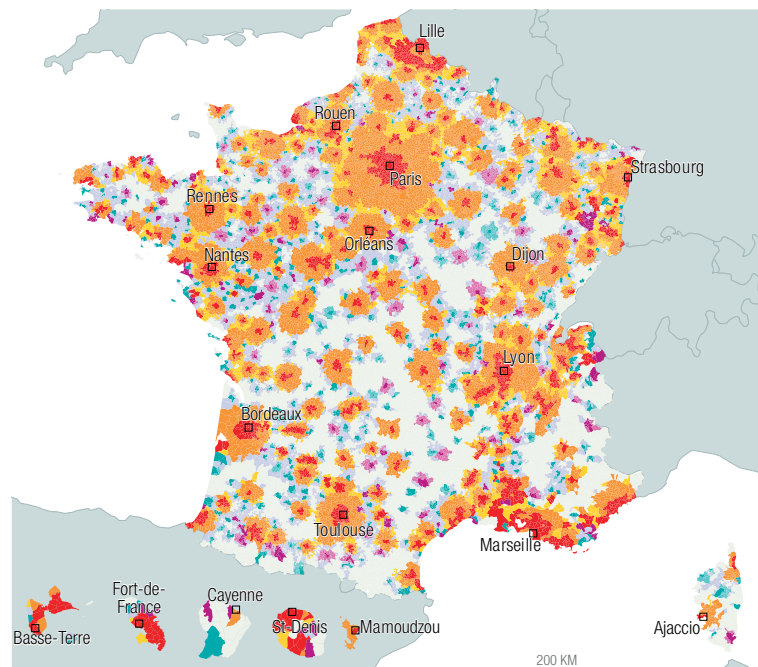
- Grands pôles
- Couronnes de grands pôles
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines

Petites aires

- Petits pôles
- Couronnes des petits pôles

Aires moyennes

- Pôles moyens
- Couronnes des pôles moyens
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées, hors influence des pôles



Sources : Insee, RP 1999-2013 ; Insee, Datar ZAU 2010 • Réalisation : CGET, 2017

Une dynamique démographique portée dans près de la moitié des territoires par la combinaison d'apports naturels et migratoires

Les variations de population sont fonction de deux facteurs. D'une part, un facteur naturel lié au nombre de naissances et de décès, fortement corrélé aux structures démographiques. D'autre part, un facteur migratoire, lié au jeu des entrées et des sorties sur un territoire. Le solde de ces échanges, qui traduit la capacité d'un territoire à être attractif, est nettement plus fluctuant que le solde naturel. Les disparités de solde migratoire sont donc beaucoup plus fortes que celles du solde naturel.

La France se distingue globalement par un solde naturel et un solde migratoire durablement positifs.

Malgré une tendance au vieillissement importante et accélérée, la France demeure l'un des pays les plus féconds d'Europe¹⁰ et l'un des rares où la croissance démographique est portée par ses dynamiques naturelles. Depuis plusieurs décennies, ce seul solde naturel (naissances – décès) positif a en effet permis de gagner chaque année environ 250 000 habitants supplémentaires. Ce chiffre tend à diminuer légèrement sous l'effet conjugué d'une augmentation du nombre de décès (vieillesse) et d'une baisse du nombre de naissances, depuis un niveau maximum atteint en 2010. Par ailleurs, sa puissance économique et son histoire font de la France un pays d'immigration : le solde migra-

toire est largement positif. Malgré des variations observées au cours des dernières décennies, ce solde est resté très nettement bénéficiaire (+70 000 habitants par an en moyenne depuis 1968 / +45 000 habitants par an en moyenne sur la période récente [2008-2013]). **Le pays demeure donc attractif.**

Au-delà de ces constats nationaux, les ressorts de la croissance démographique diffèrent selon les territoires. La lecture des soldes naturels et migratoires à l'échelle des 1 666 bassins de vie¹¹, plus précise que celle des régions ou des départements, offre l'éclairage nécessaire pour appréhender ces dynamiques hétérogènes.

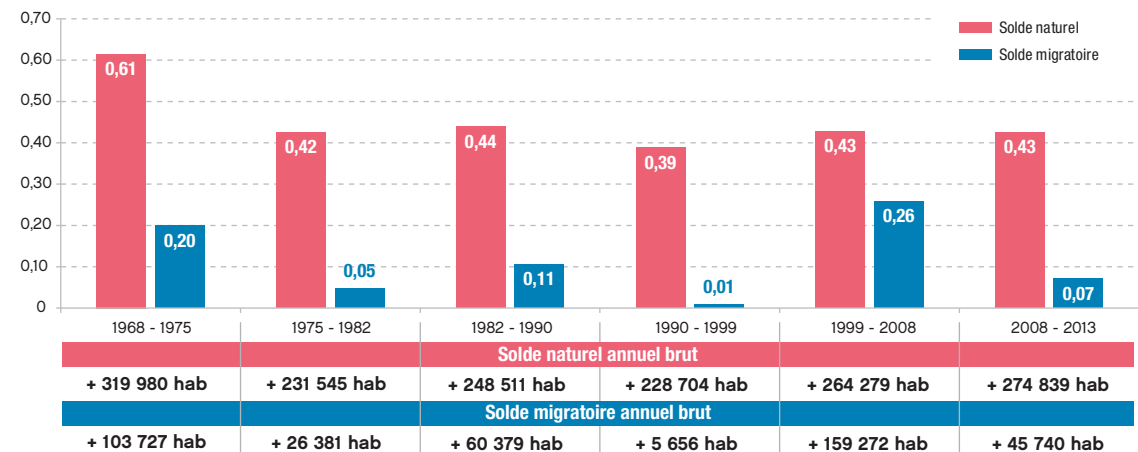
Notes

10. En France, en 2015, le taux brut de natalité (rapport entre le nombre annuel de naissances et la population totale moyenne sur cette année) était de 12 naissances pour 1 000 habitants (Eurostat). Il s'agit, après l'Irlande, du deuxième taux le plus élevé de l'UE28, dont la moyenne s'établit à 10 naissances pour 1 000 habitants.

11. Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants

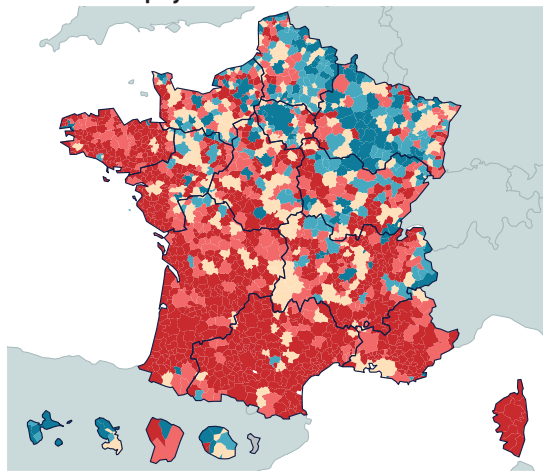
Depuis 1968, près de 80 % des gains de population sont dus à des apports naturels et près de 20 % à des apports migratoires

Taux de variation annuel de la population

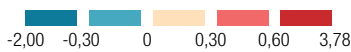


Source : Insee, RP 1968-2013 • Réalisation : CGET, 2017

Une forte attractivité migratoire dans l'Ouest et le Sud du pays



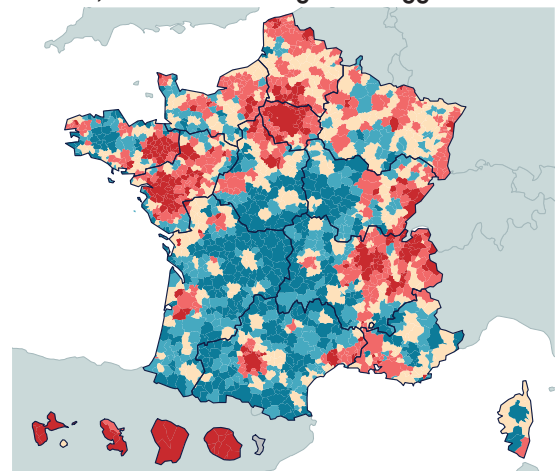
Taux de variation annuel de la population dû au solde migratoire entre 1999 et 2013
En %, par bassin de vie



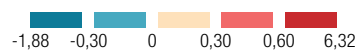
Données non disponibles

Sources : Insee, RP 1999-2013, IGN GéoFla, 2015
Réalisation : CGET, 2017

Le dynamisme de la natalité porte la croissance du Nord, du Sud-Est et des grandes agglomérations



Taux de variation annuel de la population dû au solde naturel entre 1999 et 2013
En %, par bassin de vie



Données non disponibles

Sources : Insee, RP 1999-2013, IGN GéoFla, 2015
Réalisation : CGET, 2017

La moitié des bassins de vie combinent apports naturels et apports migratoires

Entre 1999 et 2013, **près d'un bassin de vie sur deux a bénéficié simultanément d'un excédent naturel et d'un excédent migratoire**. L'inertie des comportements migratoires perdure en faveur des territoires attractifs en termes d'emploi, au premier rang desquels les métropoles, et plus particulièrement celles de l'Ouest, du Sud et du Sud-Est. Ainsi, dans les espaces autour des agglomérations du « U » en croissance (Rennes, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille et Lyon), ainsi que dans les Alpes du Nord et dans la vallée du Rhône, la dynamique démographique est portée à la fois par un solde naturel et un solde migratoire excédentaires. Ces territoires attractifs et dynamiques sont relativement jeunes.

Des espaces dont la croissance repose uniquement sur les apports migratoires

En revanche, **pour un tiers des bassins de vie, la croissance s'explique par le seul excédent migratoire**. Dans la plupart des bassins de vie – essentiellement situés au sud de la Loire – en périphérie des grandes agglomérations mentionnées ci-dessus et,

ce qui marque une rupture par rapport à la décennie précédente, dans les espaces les moins denses, la croissance repose en effet très majoritairement, voire exclusivement, sur les apports migratoires. En raison du vieillissement marqué de leur population, les dynamiques naturelles de ces territoires sont atones, voire négatives, et le développement de ces espaces (littoraux notamment) dépend ainsi fortement de l'attractivité qu'ils exercent sur les retraités et les familles. Les mouvements migratoires excédentaires ne parviennent en revanche pas à compenser le déficit naturel **dans une centaine de bassins de vie, pour la plupart situés dans le centre de la France**.

Dans d'autres espaces, la croissance ne tient qu'aux dynamiques naturelles

La vallée de la Seine (axe Paris-Rouen) et les espaces denses du Nord de la France (axe Dunkerque-Béthune-Lille-Roubaix-Tourcoing-Valenciennes) sont dans la situation inverse. **Leur croissance dépend quasi exclusivement des dynamiques naturelles**. Ces espaces, plutôt jeunes, peinent à attirer de nouveaux habitants et à retenir leur population, notamment du fait d'importantes pertes d'emploi.

Dynamiques naturelles et dynamiques migratoires : des situations locales contrastées

Typologie de l'évolution de la population entre 1999 et 2013

Par bassin de vie

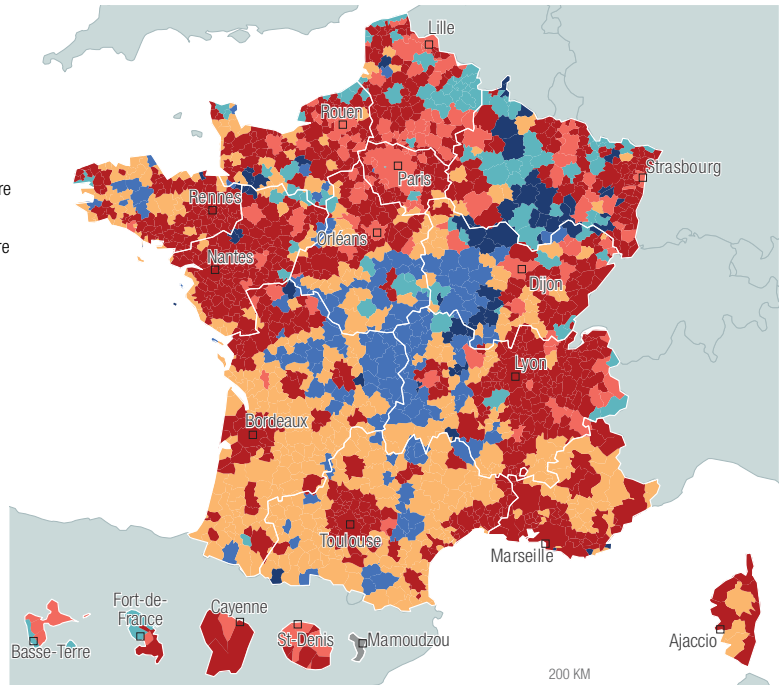
Croissance de la population

- portée par l'excédent naturel et migratoire
- portée exclusivement par l'excédent naturel
- portée exclusivement par l'excédent migratoire

Baisse de la population

- liée à la fois à un déficit naturel et migratoire
- liée à un déficit naturel
- liée à un déficit migratoire

■ Données non disponibles



Sources : Insee, RP 1999-2013 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Dans les DOM, malgré le vieillissement de certains départements (en particulier Martinique et Guadeloupe), la population reste assez jeune, et les taux de fécondité relativement élevés alimentent un solde naturel positif. Dans presque tous les départements d'outre-mer, les soldes migratoires sont en revanche déficitaires (à l'exception notable de la Guyane, fortement impactée par les apports de population en provenance du Brésil et du Suriname).

« Dans tous les départements d'outre-mer sauf en Guyane, les soldes migratoires ont été déficitaires entre 1999 et 2013. »

L'Île-de-France présente, quant à elle, des particularités. Sa croissance repose exclusivement sur son solde naturel, et son solde migratoire négatif pourrait laisser penser que la région capitale perd en attractivité. Dans les faits, la situation est très différente. La tension (concentration des emplois, développement du parc de logements insuffisant pour

répondre à la demande, etc.) qui s'exerce aujourd'hui sur cet espace conduit à un débordement du développement démographique de l'Île-de-France sur ses franges. L'agglomération parisienne reste donc attractive, le solde migratoire négatif observé dans la majorité de ses départements étant l'une des conséquences de cette tension qui ne diminue pas.

Une centaine de bassins de vie en déclin démographique

Dans d'autres espaces, le jeu des soldes naturels et migratoires conduit au contraire à un déclin démographique. Près d'une centaine de bassins de vie sont dans ce cas, et ce malgré un solde naturel positif : **leur déficit migratoire est tel que l'excédent naturel ne le compense pas**. La plupart de ces bassins de vie sont situés dans les anciennes régions Champagne-Ardenne, Lorraine, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie mais aussi dans les Antilles (Sainte-Marie et Fort-de-France en Martinique ou Grand-Bourg et Basse-Terre en Guadeloupe). Enfin, quelques bassins de vie, essentiellement situés sur un arc qui relie les Ardennes au Cantal, en passant par l'Aube, la Côte d'Or, l'Yonne, la Saône-et-Loire ou l'Allier, **cumulent déficit naturel et déficit migratoire**.

À l'horizon 2040, l'hypothèse d'une poursuite des tendances d'évolution démographique conduirait à un clivage toujours plus marqué

Selon l'Insee, si les tendances démographiques récentes perdurent, la France pourrait compter 73 millions d'habitants en 2040, dont près de 71 millions en France métropolitaine. Le nombre d'habitants progresserait ainsi de 13,5 % par rapport à 2010, soit une moyenne annuelle de +0,4 %. Cette croissance devrait continuer d'être très largement portée par le solde naturel, et ce malgré un vieillissement accentué de la population.

Selon ces prévisions, les espaces du littoral atlantique et du sud méditerranéen resteraient attractifs, comme entre 1990 et 2010, enregistrant les plus fortes augmentations de population. Mais cette croissance serait limitée par un retournement du solde naturel, qui deviendrait alors négatif. Dans aucun département métropolitain, l'accroissement de la population ne dépasserait 1 % en moyenne annuelle. À l'inverse, sept départements verraient leur nombre d'habitants diminuer, parmi lesquels la Haute-Marne, les Ardennes et la Nièvre. In fine, entre 2010 et 2040, les évolutions démographiques se resserreraient, s'inscrivant entre 0 % et 1 % en moyenne annuelle pour 96 départements.

La période serait marquée par le regain confirmé du dynamisme démographique de quelques départements du centre de la France, comme dans l'ancienne région Limousin. Les régions du centre de la France et l'ancienne région Basse-Normandie devraient leur croissance à leur solde migratoire, alors que l'accroissement naturel y serait négatif. À l'inverse, l'Île-de-France et les anciennes régions Alsace, Haute-Normandie et Picardie auraient, du fait de la jeunesse de leur population, un solde naturel fortement positif qui compenserait le déficit migratoire.

Les départements d'outre-mer sont très hétérogènes quant aux prévisions démographiques. La Guadeloupe et la Martinique pourraient connaître une phase de croissance jusqu'en 2030, puis une phase de décroissance. La Réunion verrait sa progression freinée par un déficit migratoire, mais soutenue par un fort accroissement naturel. La Guyane aurait toujours la plus forte croissance de la France avec un solde naturel et un solde migratoire très supérieurs à la moyenne.

D'ici à 2040, une population qui continuerait de croître fortement en Île-de-France, le long des façades atlantique et méditerranéenne et autour des agglomérations toulousaine et lyonnaise

Nombre d'habitants en 2040

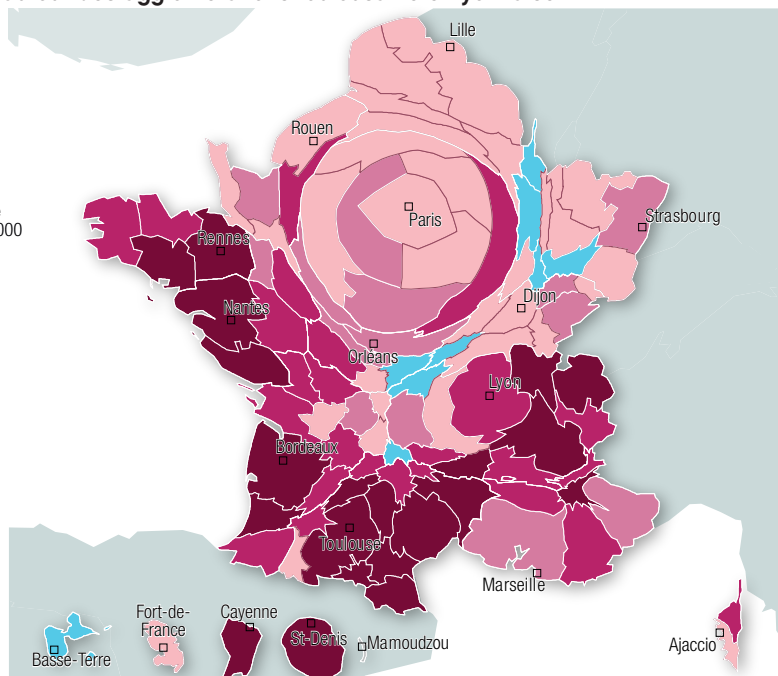
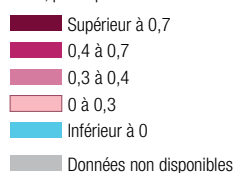
Par département

La surface des départements est proportionnelle à la population qu'ils accueilleraient en 2040.



Taux d'évolution annuel moyen de la population de 2010 à 2040

En %, par département



Sources : Insee, modèle Omphale, scénario central, 2010 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017

Zoom

QUELLES INCIDENCES DE CES DYNAMIQUES DE CROISSANCE SUR LA DENSITÉ ?

L'accroissement de la population s'accompagne mécaniquement d'une augmentation des densités. Le développement ci-après a pour objectif d'apprécier les densités en France au regard de celles des voisins européens et de mettre en avant leur évolution.

Par rapport aux autres pays d'Europe occidentale, **la France est, avec une densité démographique de 104 hab./km², peu dense**¹². Les densités moyennes des populations allemande (227 hab./km²), anglaise (266 hab./km²), belge (370 hab./km²) ou néerlandaise (500 hab./km²) sont largement supérieures. La situation française est comparable à celle du Danemark (132 hab./km²) ou de l'Autriche (104 hab./km²), avec toutefois une superficie bien supérieure pour la France.

Le territoire français est toutefois peuplé de manière très hétérogène. Les plus fortes densités démographiques se trouvent en région parisienne et au cœur des grandes agglomérations, dans les régions du Nord et du Nord-Est (sillon lorrain, Alsace) à proximité de la dorsale européenne ainsi que sur les littoraux et dans les vallées fluviales comme celle de la Seine, de la Loire ou du Rhône.

Les dynamiques de croissance démographique ont mécaniquement engendré une légère augmentation de la

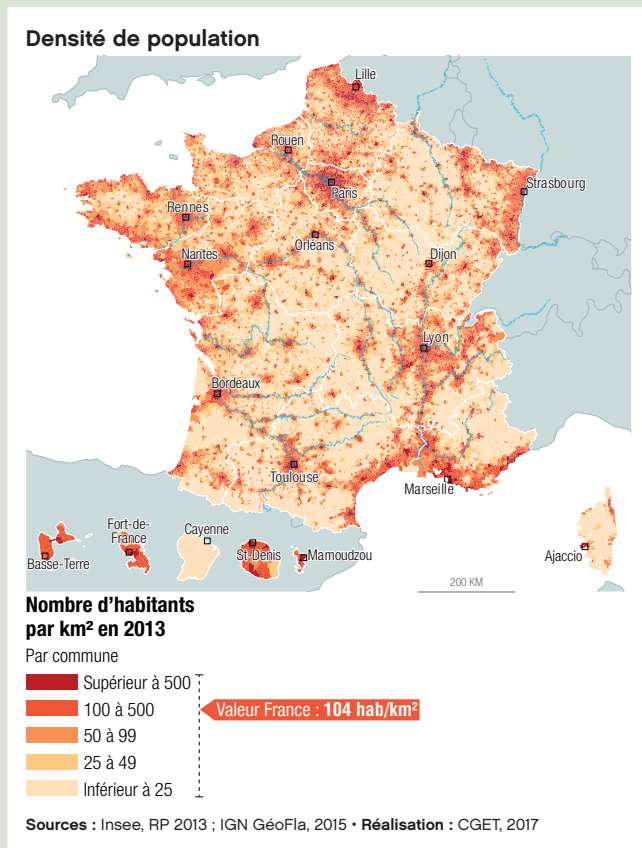
densité de population à l'échelle nationale. Celle-ci est passée de 95 hab./km² en 1999 à 104 hab./km² en 2013. Les territoires les plus impactés sont ceux qui ont connu les plus forts taux de croissance, à savoir les agglomérations structurées autour de l'arc Rennes-Nantes-Bordeaux-Toulouse-Montpellier-Marseille-Lyon.

Une quinzaine d'agglomérations ont connu des mouvements de périurbanisation importants et une augmentation très prononcée des densités au sein de leurs couronnes.

Les densités moyennes des couronnes de Rennes, Vannes,

Saint-Nazaire, Nantes, Perpignan, Narbonne, Montpellier, Nîmes, Toulon, Annecy ou encore de Genève-Annemasse ont ainsi progressé de plus de 25 % depuis 1999 et dépassent aujourd'hui la densité moyenne nationale (104 hab./km²).

Les couronnes des agglomérations de Toulouse, Bordeaux ou encore de la Rochelle sont également affectées par ce mouvement, même si leurs densités moyennes demeurent encore inférieures à la moyenne nationale.



Note

12. Source : Eurostat, 2014.

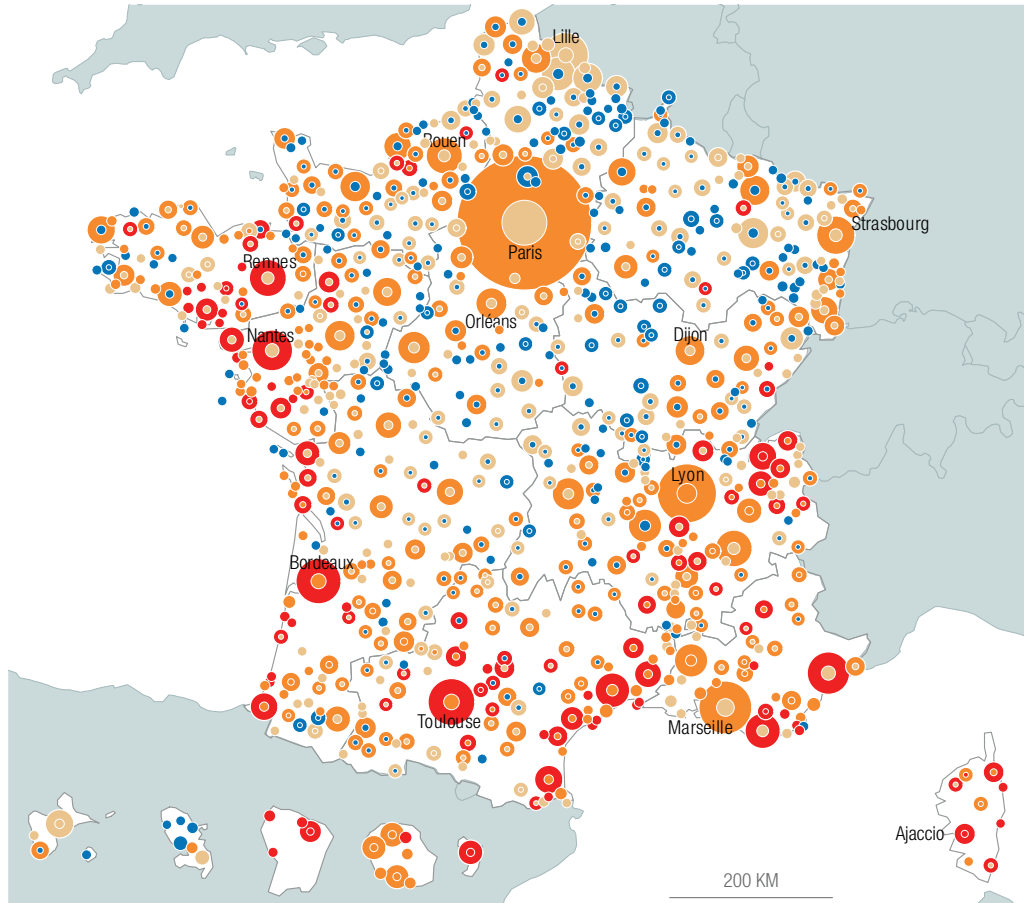


Zoom

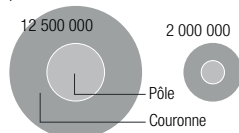


Une forte augmentation de la densité dans les couronnes des agglomérations les plus dynamiques

Évolution de la densité de population au sein des aires urbaines

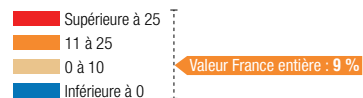


Nombre d'habitants en 2013 par aire urbaine



Évolution de la densité entre 1999 et 2013

En %, par pôle et couronne des aires urbaines



Sources : Insee, RP 1999-2013 ; ZAU, 2010 ; IGN GéoFla, 2015 • Réalisation : CGET, 2017



De manière plus générale, on distingue les traits majeurs suivants :

Les espaces périurbains des grandes aires urbaines (couronnes + communes multipolarisées) ont connu une augmentation importante de leur densité de population (+18 %), passant de 63 hab./km² en 1999 à 74 hab./km² en 2013.

Malgré cette progression très marquée, les densités dans les espaces périurbains (74 hab./km²) et en particulier dans les couronnes des grands pôles urbains (76 hab./km²) sont en rupture très nette avec les niveaux de densité observés dans les grands pôles urbains (834 hab./km²). La différence entre pôles et couronnes reste donc très affirmée.

Zoom



Les pôles demeurent, malgré une dynamique de progression moins affirmée, les principaux lieux de la croissance et leurs densités progressent.

Les espaces les plus ruraux et les communes dites « isolées hors influence des pôles » connaissent quant à eux des dynamiques de croissance

beaucoup trop limitées pour influencer sur les niveaux de densité. Ceux-ci restent très faibles (15 hab./km²). La concentration des dynamiques de croissance de la population dans le périurbain et dans les grands pôles a donc pour conséquence de renforcer les écarts entre « espaces vides » et « espaces pleins ».

Catégorie du zonage 2010	Densité 2013	Densité 1999	Variation de la densité 1999-2013	
	habs. par km ²		en %	
Grands pôles urbains (1)	834	784	+50	+6 %
Couronnes des grands pôles urbains (2)	76	64	+12	+19 %
Communes multipolarisées des grandes aires urbaines (3)	66	57	+9	+16 %
Espace périurbain des grandes aires urbaines (2+3)	74	63	+11	+18 %
Espace des grandes aires urbaines (1+2+3)	209	191	+18	+10 %
Autres aires urbaines (petites et moyennes)	66	64	+3	+4 %
Autres communes multipolarisées	33	30	+4	+12 %
Communes isolées hors influence des pôles	15	15	+1	+4 %
FRANCE	104	95	+9	+9 %

Source : Insee, RP 2013

BIBLIOGRAPHIE

Insee (2016), « Fiche Population - Démographie », in *France, portrait social*, coll. « Insee Références ».

Eurostat (2016), « Annuaire régional »

Bellamy V., Baumel C. (2016), « Bilan démographique 2015 », coll. « Insee Première », n°1581.

Léon O. (2010), « La population des régions en 2040 - Les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer », coll. « Insee Première », n°1326.

L'Observatoire des territoires est à la disposition des acteurs de l'aménagement, des élus et des citoyens, pour leur permettre de comprendre nos territoires et de construire leur développement.

L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES A ÉTÉ CRÉÉ PAR DÉCRET ET PLACÉ AUPRÈS DU MINISTRE EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN 2004 ; SON EXISTENCE A ÉTÉ RENOUVELÉE EN 2011 POUR UNE DURÉE DE SIX ANS

SES MISSIONS

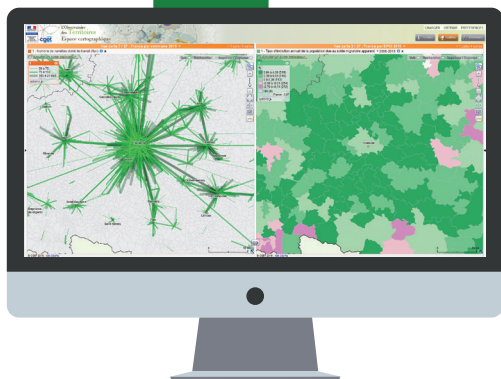
Animé par le Commissariat général à l'égalité des territoires, il est chargé de **rassembler**, d'**analyser** et de **diffuser** les **études** et les **données** relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales, ainsi qu'aux politiques menées dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires.

C'est un **lieu d'échange** d'expériences, d'harmonisation des méthodes et de mutualisation des connaissances entre l'**État** et les **collectivités territoriales**.

LE SITE DE L'OBSERVATOIRE DES TERRITOIRES, UN OUTIL D'INGÉNIERIE TERRITORIALE

Un site **ouvert** à tous et **accessible sur tablette**, qui met à la disposition du public des analyses et des informations sur les **dynamiques territoriales** et les **politiques d'aménagement** du territoire.

Grâce à son outil de **cartographie interactive**, le site permet à l'utilisateur de réaliser en quelques clics ses propres cartes à partir d'indicateurs territorialisés.



→ **OBSERVATOIRE-DES-TERRITOIRES.GOUV.FR**



UNE ORGANISATION EN RÉSEAU

Son conseil d'orientation se réunit sous la **présidence du ministre en charge de l'Aménagement du territoire**, ou du Commissaire général à l'égalité des territoires. Le conseil d'orientation est composé de :

- **22 membres** de droit représentant les administrations, le Parlement, les associations d'élus des collectivités territoriales, la société civile et les agences d'urbanisme
- **5 experts universitaires** nommés pour trois ans renouvelables

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

L'animation de l'Observatoire est assurée par une équipe pluridisciplinaire composée de **géographes** et de **statisticiens analystes spatiaux**, au sein du Commissariat général à l'égalité des territoires (direction des Stratégies territoriales, sous-direction de l'Observation et des Analyses statistiques, bureau de l'Observation des territoires).

NOUS CONTACTER

observatoire@cget.gouv.fr

RESTEZ INFORMÉS !

Abonnez-vous à **Info Obs**, la lettre de l'Observatoire

EN 2017, LE SITE DE L'OBSERVATOIRE SE CONNECTE À D'AUTRES PLATEFORMES D'OBSERVATION TERRITORIALE POUR ENRICHIR SON OFFRE DE DONNÉES ET PARTAGER SON EXPERTISE EN MATIÈRE D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE !

RÉALISEZ VOS PROPRES CARTES !

- + Choisissez et cartographiez des indicateurs
- + Éditez en un clic des portraits de territoires à différentes échelles
- + Créez votre carte à partir de vos données
- + Sélectionnez un des 30 zonages disponibles
- + Zoomez sur votre territoire, comparez-le à d'autres (visualisez vos cartes en vis-à-vis)
- + Exportez votre carte ou des données
- + Sauvegardez et partagez votre travail



Une cartographie des zonages français liés à l'aménagement du territoire



500 indicateurs pour explorer les territoires à de nombreuses échelles



Une information synthétisée dans des kits d'indicateurs et des portraits de territoire



Des fiches d'analyse par thème et des rapports pour comprendre les grands enjeux territoriaux d'aujourd'hui

Créé en 2004 et animé par le Commissariat général à l'égalité des territoires, l'Observatoire des territoires met en réseau les organismes publics qui interviennent dans l'analyse des territoires, afin de mieux partager les connaissances disponibles dans ce domaine.

Le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) est un service du Premier ministre. Sa mission consiste à promouvoir l'égalité des citoyens, à assurer la continuité territoriale de la République et à développer les territoires au bénéfice des habitants. Le CGET est mis à disposition des ministères en charge de l'Aménagement des territoires et de la Ville.



cget

RETROUVEZ-NOUS SUR

www.cget.gouv.fr

